







Croisière « Les Voiles de Saint-Tropez » à bord du Royal Clipper



La Libre Escapade

Du 28 septembre au 5 octobre 2024



Preference Travel Team Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 boîte 4 - 1050 Bruxelles Tél: 02/647 30 00 | Fax: 02/647 37 22 info@preference.be | www.preference.be

PROGRAMME:



BRUXELLES → NICE – CANNES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Accueil à l'aéroport de Bruxelles Zaventem.

Envol direct vers Nice avec la compagnie régulière Brussels Airlines.

Transfert et embarquement à bord du Royal Clipper. Cocktail de bienvenue et installation en cabines. Dîner et nuitée. La navigation commence ...



Petit déjeuner à bord.

Matinée de navigation. Arrivée à Lerici en milieu de journée. Déjeuner à bord.

Excursion panoramique à la découverte des Cinque Terre (durée : 5h).

Monterosso, Vernazza, Corniglia, Manarola, Riomaggiore ces noms ne vous disent peut-être rien et pourtant ce sont les cinq perles de la Riviera ligure, mieux connues sous le nom de Cinque Terre. Accrochées entre mer et montagne, ces cinq petits villages aux façades colorées sont devenus, ces dernières années, un des coins les plus exclusifs d'Italie. Classés parc national en 1999, les Cinque Terre sont en effet un terroir unique fait de vignes, d'oliviers et de maquis dégringolant dans une mer nourricière où l'on pêche, comme au siècle dernier, des anchois, appelées ici le pan de ma (pain de la mer).

Découverte par la mer depuis Lerici jusqu'au célèbre village de Vernazza en passant par Riomaggiore.

Fondé par les communautés des petites localités de l'arrière-pays vers la deuxième moitié du 13^e siècle, Riomaggiore est le village le plus à l'est des Cinque Terre.

Le long des coteaux de l'étroite vallée du torrent Major, dont le village tire son nom, les maisons de Riomaggiore semblent s'épauler les unes les autres, comme pour éviter de tomber. Sur trois étages, aux façades peintes de couleurs vives, les maisonnettes imbriquées les unes dans les autres sont reliées entre elles par d'étroits petits escaliers ; généralement elles conservent encore deux entrées - celle de l'arrière était employée autrefois pour échapper aux ennemis en cas d'attaque. Des venelles qui montent et qui descendent, où il est facile de perdre son sens de l'orientation, débouchent à l'improviste sur de petits potagers en fleurs où mûrissent des citronniers.











La navigation se poursuit ensuite vers Manarola.

La ville fut fondée à la fin du 13^e siècle, à la suite d'une épidémie de peste, par les habitants de Volastra, hameau à l'intérieur des terres. Sa structure se développe autour de l'allée principale, de laquelle partent les étroits caruggi. Jusqu'à il y a quelques décennies, la même allée était traversée par le torrent Rio Groppo et, pour passer d'une rive à l'autre, il fallait emprunter l'un des onze pontons en pierre.

Comme ses soeurs, Manarola est caractérisée par la présence des maisons-tours et des habitations de pêcheurs, dont les façades peintes aux tons pastel contrastent de manière saisissante avec la couleur anthracite de l'énorme rocher qui les soutient.

Poursuite des visites vers Corniglia, le plus petit village, qui se situe sur une falaise à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, avant de continuer vers Vernazza, le plus pittoresque village des Cinque terre.

Avec ses maisons hautes colorées et le clocher octogonale de son église romane, Santa Maria d'Antochia, Vernazza est agglutinée autour d'une anse bien protégée contre les assauts de la mer.





Enfin, débarquement à Vernazza.

Temps libre à Vernazza et retour à bord pour rentrer à Lerici.

Dîner et nuitée à bord.

Nuit de navigation.

Arrivée à Portoferraio, chef-lieu de l'île d'Elbe, et petit déjeuner à bord.

Rendue célèbre par Napoléon qui y fut exilé en 1814, on connaît moins l'île d'Elbe en tant que destination touristique. Située au large de la Toscane, cette île de 224 km² de superficie, est beaucoup moins prisée par les touristes que sa voisine la Corse. Pourtant, Elbe, la plus grande des 7 îles composant le Parc national de l'archipel toscan, ne manque absolument pas de charme.

Matinée libre et déjeuner à bord.

Départ pour une excursion sur la thématique de Napoléon (durée : 4h30).

La visite commence par un arrêt à Porto Azzurro où vous aurez le temps de vous promener le long des rues de cette charmante ville, dominée par une ancienne forteresse espagnole. La ville possède également un port de pêche pittoresque et de nombreux magasins vendant des cristaux et des minéraux.

Continuation avec une promenade panoramique à travers l'arrière-pays jusqu'à « La Chiusa », un ancien domaine viticole de pays, niché dans un vignoble surplombant le golfe de Portoferraio.

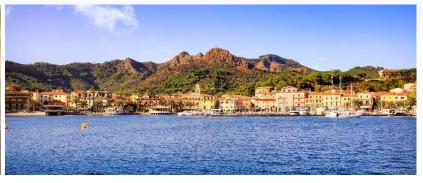
Le domaine agricole La Chiusa doit son nom à la muraille qui entoure cette propriété de 20 hectares, dont 11,5 de vignes. L'endroit, majestueux et plein de « toscanité », mérite une visite rien que pour son cadre, son jardin et la vue sur la cité fortifiée. « La Chiusa » a accueilli Napoléon Bonaparte à deux reprises ! Vous aurez l'occasion de déguster des spécialités locales et une sélection de trois vins différents.











Visite de la Villa dei Mulini, résidence officielle de Napoléon sur l'Elbe durant son exil.

Ce bâtiment est surtout connu pour avoir été la résidence officielle de Napoléon Bonaparte sur l'île d'Elbe durant son exil, du 4 mai 1814 au 26 février 1815. Cet édifice, aujourd'hui classé parmi les Monuments nationaux, est ainsi appelé en raison de l'existence, à l'époque, de moulins à vent, et fut précédemment le siège de l'artillerie et du génie. A proximité du fort Stella, un petit palais relativement sobre pour un empereur, même déchu. La Palazzina ou Villa dei Mulini a été choisie par Bonaparte et réaménagée selon ses exigences par l'architecte Paolo Bargigli, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Carrare.

Durant la visite, vous pourez observer du mobilier d'époque, des tableaux (dont les œuvres d'Horace Vernet, grand peintre qui a notamment contribué à bâtir le mythe de Napoléon), la bibliothèque de l'empereur, qui contient plus de 700 volumes provenant de Fontainebleau, sa chambre, ainsi qu'un jardin qui s'étend jusqu'à la mer (malheureusement peu entretenu...). Les écuries, en contrebas, ont été transformées en appartements.

La résidence de l'empereur donne sur le littoral toscan, au nord-est, tournant ainsi le dos aux terres françaises de la Corse, à l'ouest. Napoléon Ier tenta rapidement de recréer, certes dans un format plus réduit, l'atmosphère d'une cour comme en France, et espérait aussi la venue de sa mère et de sa sœur Paolina.





Retour au bateau.

Reprise de la navigation en fin d'après-midi.

Dîner et nuitée à bord.

Note importante :

Cette excursion n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Les villages sont construits sur des promontoires rocheux, en pente, il est donc nécessaire de pouvoir gravir des escaliers et savoir marcher sur chemins étroits en pavés.

Arrivée en Corse en début de matinée.

Petit déjeuner à bord.

Mouillage dans l'est de la Corse. Des navettes seront organisées pour que vous puissiez profiter des plages corses.

Déjeuner à bord et reprise de la navigation.

Arrivée à Bonifacio en début d'après-midi.

A l'extrême sud de la Corse, Bonifacio est perché sur des falaises de calcaire blanc et regarde l'horizon dans un cadre enchanteur. La ville haute, fortifiée, est chargée d'histoire. Les maisons sont construites à même la falaise, et bénéficient d'un panorama vertigineux sur les bouches de Bonifacio et la Sardaigne.

Départ pour une excursion en bateau le long des côtes corses (durée : 1h30).

Un bateau spécialement affrété viendra vous chercher à l'embarcadère. En quittant le port, vous passerez par un chenal étroit entre les imposantes falaises de Bonifacio. Le bateau passera devant le phare « Madonetta », construit en 1854 avant d'entrer dans la grotte marine de Sdragnato ou « Petit Dragon ». Une longue fissure dans le plafond de la grotte laisse voir le ciel. La lumière du soleil filtre à travers la fissure et illumine les rochers sous-marins créant un jeu de lumière magique !

Retour au bateau.







Notes importantes:

- En cas de mer agitée, l'itinéraire peut être modifié.
- 15 minutes de marche sont nécessaires pour arriver à la marina.

Dîner à bord et reprise de la navigation en fin de soirée.

Nuit à bord.

Petit déjeuner a bord.

Arrivée à Alghero en matinée.

Ce port charmant est plus catalan que sarde depuis le 14eme siècle quand les Catalans y apportèrent leur langue et leur style gothique. Il offre le plus beau centre médiéval de Sardaigne.

En matinée, départ sur la route panoramique jusqu'à Capo Caccia (durée de l'excursion : 3h30). En cours de route, vous découvrirez les « Nuraghe », édifices mégalithiques qui se trouvent partout sur l'île.

On connaît mal l'ancienne civilisation des nuraghes, mise à part le fait qu'il s'agissait d'un peuple de bergers et de paysans, qui vivaient dans de petites communautés et qui ont occupé la Sardaigne entre 1900 et 730 av. J.-C. Ils construisaient ces extraordinaires structures à la forme d'un cône tronqué. On en compte environ 7000 dans toute l'île qui servaient de constructions défensives, de forteresses ou, encore, de temples.

Poursuite vers Capo Caccia.

La presqu'île de Capo Caccia fait partie du Parc naturel régional de Porto Conte. Parcourue de hautes falaises calcaires, c'est ici que sont abritées les grottes de Neptune. La vue spectaculaire depuis la pointe du cap s'ouvre sur la baie de Porto Conte, la rade d'Alghero et toute la côte qui s'engage vers le sud.

Ensuite, vous vous rendrez dans une propriété de campagne, Leda d'Ittiri où vous profiterez d'une dégustation de vins accompagnée de fromage local, de pain, de bruschetta et d'olive huile. Le domaine se compose de 19 hectares d'oliveraies et de vignes. Le domaine est situé au pied du Monte Doglia dont le sommet est visible depuis le promontoire de Capo Caccia.

Après la dégustation, retour au navire et déjeuner à bord.







Après-midi libre et reprise de la navigation.

Dîner à bord.

Arrivée à Saint Tropez dans la nuit.

Petit déjeuner à bord.

Journée de détente.

Pendant votre temps à bord, vous pouvez choisir de vous détendre sur une chaise longue ou de vous rafraîchir dans l'une des piscines situées sur le pont supérieur, tandis que les passagers plus aventureux pourront profiter de l'occasion pour grimper sur le gréement ou même d'essayer à la direction du navire. Vous pouvez également vous promener à l'intérieur du navire et découvrir les salons de détente, un spa revitalisant ou la bibliothèque paisible.

Déjeuner à bord.

Dîner et nuitée à bord.







Petit déjeuner à bord.

C'est à bord de l'un des plus exceptionnels voiliers de tradition au monde que nous vous offrons la possibilité de suivre les régates de Saint-Tropez, les plus renommées au monde. Admirer, filmer, photographier... ce spectacle féerique de nuances, véritable panorama de multiples voiles et de tons paysagers, palette de couleur propre à Saint-Tropez!

Les voiles de Saint-Tropez voient le jour le 29 septembre 1981 lorsque le voilier Pride lança un défi au 12 mètres Ikra sur un parcours reliant le village de Saint Tropez à la plage de Pampelonne, en passant par la Nioulargo. Depuis chaque année, les plus extraordinaires bateaux à voile du monde (de tradition la 1ère semaine et maxi-yachts modernes la 2ème semaine) se donnent rendez-vous dans le Golfe de Saint Tropez pour se défier dans une ambiance conviviale.

En résumé, les voiles de Saint-Tropez c'est :

- Le rassemblement de différentes classes de voiliers modernes et de voiliers de tradition (+ de 200 unités environ).
- La venue de plusieurs navigateurs expérimentés et reconnus.
- Deux Parcours côtiers par jour : un pour les modernes et un pour les classiques avec un départ différé. A noter que si la météo le permet, il y a en tout 5 jours de régate pour les modernes et 4 pour les Traditions avec, en plus, une journée consacrée aux défis lancés « la club 55 Cup » (enregistrés et gérés ensuite par le comité de course, les bateaux se lancent des défis entre eux).











Déjeuner et dîner à bord.

Reprise de la navigation en fin de soirée et nuitée à bord.



Arrivée à Cannes en début de matinée.

Débarquement après le petit déjeuner.

Transfert en autocar vers Saint Paul de Vence, village pittoresque construit au sommet d'une colline située à quelques encablures de la mer.

Doté de remparts bastionnés durant la Renaissance pour résister à l'armée de Charles Quint, Saint-Paul-de-Vence laisse encore deviner son riche passé. Les vieilles maisons de pierre bordées par d'étroites ruelles pavées avoisinent de grandes arcades, des escaliers tortueux ainsi qu'une fontaine ancienne berçant les lieux par son chant paisible, à l'image des bourgades tranquilles du Midi.



Dans les années 1920, il a été prisé des peintres (Bonnard, Modigliani, Signac et Soutine), et c'est depuis cette époque que la jet-set en a fait l'une de ses destinations d'élection.

Lors d'une balade au cœur de ce magnifique village, vous aurez la possibilité de découvrir les remparts du 16° siècle, la Rue Grande qui traverse Saint-Paul d'un bout à l'autre, la place de la fontaine, les ruelles pavées et la place de l'église.

Transfert vers l'aéroport de Nice et déjeuner libre.

En après-midi, envol vers Bruxelles.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

REMARQUES IMPORTANTES:

- LE PROGRAMME EST DONNE SOUS TOUTE RÉSERVE DE MODIFICATIONS PAR LA COMPAGNIE STAR CLIPPER, LA MÉTÉO, LE COMMANDANT DE BORD, LES AUTORITÉS PORTUAIRES, ETC.
- Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'une carte d'identité. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.
- LES CABINES SONT TRES DEMANDEES AFIN DE GARANTIR LA DISPONIBILITE, IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE SI LE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE.

Votre bateau – Le ROYAL CLIPPER

Reconnu officiellement en 2001 par le livre Guinness des Records comme **le plus grand voilier de croisière entièrement gréé actuellement en service**. Conçu à l'image du légendaire Tall Ship Preussen, le Royal Clipper a l'honneur d'être le plus grand voilier, et l'unique cinq mâts, depuis le lancement de son prédécesseur au début du siècle.

Avec ses 134 mètres de long, le Royal Clipper permet aux amoureux de la mer de vivre le nec plus ultra de la navigation. A bord du voilier totalement gréé, le plus impressionnant au monde, vous connaîtrez la grandeur, l'aventure et la tradition de la navigation à voile et bénéficierez des équipements, de l'hébergement et des services dignes du voilier le plus moderne.







Le Royal Clipper accueille 227 hôtes dans un style luxueux. Ses 1800 mètres carrés de pont ouvert et ses 3 piscines, créent un environnement de plein air merveilleusement spacieux. Faites de l'un des balcons cachés de chaque côté de la proue votre retraite secrète.

Les espaces intérieurs du Royal Clipper sont tout aussi étonnants. Un atrium sur trois niveaux diffuse les rayons du soleil dans la délicate salle à manger où vous viendrez déguster une cuisine délicieusement préparée. Une plate-forme s'abaisse au niveau de la mer pour accéder directement aux sports nautiques. Point d'orgue du Royal Clipper, le Captain Nemo Lounge, unique en son genre, abrite un club de remise en forme dont les hublots vous permettent d'observer les fonds marins!







Votre Cabine – Le ROYAL CLIPPER

L'homogénéité des cabines rend la répartition des participants aisée.

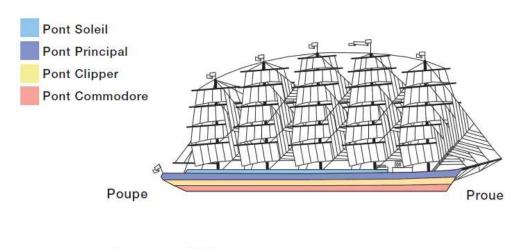
Toutes les cabines sont équipées de :

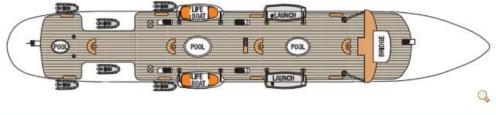
- Salle de douche
- Sèche-cheveux
- Coffre-fort
- Téléphone (par satellite « Navisat »)
- Télévision via satellite
- Lecteur DVD

Royal Clipper: cabines standards

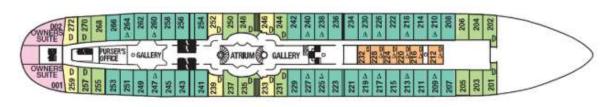


Plan des ponts

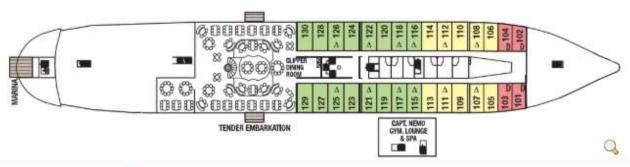




PONT SOLEIL



CABINES	PONT CLIPPER	
CATÉGORIE 2	Catégorie supérieure extérieure, lits jumeaux, double ou triple couchage, salle de bain avec douche.	
CATÉGORIE 3	Standard extérieure, lits jumeaux, double ou triple couchage, salle de bain avec douche.	



CABINES	PONT COMMODORE
CATÉGORIE 3	Standard extérieure, lits jumeaux, double ou triple couchage, salle de bain avec douche.

Δ= Cabine triple D= Lit double fixe S= Cabine individuelle

Le Prix:

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

Cat.	Туре	Ponts	Prix par personne	Supplément single (en demande)
3	Standard Extérieure double ou twin (13 m²*)	Commodore	4.200 €	1.250 €
2 (COMPLET)	Supérieure Extérieure double ou twin (13 m²*)	Clipper	4.350 €	1.350 €

^{*}Information donnée sous toute réserve par le croisiériste

CE PRIX COMPREND:

- Les vols internationaux en classe économique avec la compagnie de vols régulière Brussels Airlines
- Les transferts vers port/aéroport
- Accompagnement par Les Voyages de La Libre de Bruxelles à Bruxelles
- Les attentions de La Libre
- Le pension complète depuis l'embarquement jusqu'au débarquement
- Les taxes portuaires (235€/pers)
- Les pourboires de l'équipage (56€/pers)
- Le cocktail de bienvenue
- Le dîner du commandant
- Les excursions incluses au programme
- Les animations en soirée
- Les facilités sportives et activités nautiques (sauf plongée à la bouteille)
- La TVA d'application et la prime du fonds de Garantie.

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Les dépenses personnelles
- Les pourboires autres que le bateau (guides locaux, chauffeurs).
- Les boissons pendant tout le séjour (hors eau, café et thé servis gratuitement pendant la croisière)
- Les frais médicaux
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigéniques) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et TVA en date du 30/10/2023.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT:

CROISIÈRE « LES VOILES DE ST-TROPEZ »

DU 28 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2024

A RENVOYER CHEZ:	PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652) RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES			
	Tel: 02/647 30 00 - Fax: 02/647 37 22 INFO@PREFERENCE.BE WWW.PREFERENCE.BE			
JE, SOUSSIGNÉ,	INTOGERETERENCE.DE WWW.FRETERENCE.DE			
NOM :		PRENOM:		
ADRESSE :				
N° POSTAL :	LOCALITE :			
TELEPHONE :	GSM :	FAX :		
ADRESSE E-MAIL :				
RÉSERVE PLAC	E(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE			
Données Passager n°1	(TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTI	rÉ)		
Nom :	Prénom :	M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)		
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :			
N° DE CARTE D'IDENTITE :	DATE D'ÉMISSION :	Date d'expiration :		
Données Passager n°2	(TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTI	ré)		
Nom : Prénom :		M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)		
DATE DE NAISSANCE :	Nationalité :			
N° DE CARTE D'IDENTITE :	DATE D'ÉMISSION:	Date d'expiration :		
Type de cabine :	DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS	DOUBLE À PARTAGER		
EN OPTION: Assura	nce auprès de la compagnie « Assurinco	»		
Annulation (hors covid)	- prime de 4 % sur l'ensemble de mon dossie	<u>er</u>		
☐ Je souhaite y sousc	rire			
☐ Je ne souhaite pas	y souscrire			
Multirisque (annulation	+ assistance + bagages + épidémies dont CC	VID) – prime de 5,76 % sur l'ensemble de mon dossier		
\square Je souhaite y souscr	ire			
\square Je ne souhaite pas y	souscrire			

SIGNATURE POUR ACCORD:

|--|

□ CATÉGORIE 3 EN CABINE DOUBLE : 4.200 € □ EN CABINE SINGLE (EN DEMANDE) : 1.250 €

Un acompte de 50% est payable à la réservation sur le compte bancaire KBC au nom de : Travel Team S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} JUILLET 2024 (CONDITIONS STAR CLIPPER).

PAIEMENTS: IBAN: BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC: KREDBEBB

RÉFÉRENCE: LES VOILES DE SAINT-TROPEZ D.3775

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A	 , LE

PAGE 2/2

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 40 % du prix total du voyage De 89 à 60 jours avant le départ : 60 % du prix total du voyage De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du vo De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018